

Maîtrise orale et écrite de la langue II

UE 26

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Barbara PIRLOT

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	NPU21SICMLF
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 30 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequis	Néant
UE corequis	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NP21SICMLF Maîtrise orale et écrite de la langue 2	30	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE07** HE. 7. communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- **RE01** ARES. 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- **RE01.1** ARES. 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- **RE05.1** ARES. 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Autres connaissances ou compétences prérequis

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

Objectifs

- Renforcer les acquis des étudiants s'agissant de la maîtrise de la langue écrite (conjugaison, lexique, orthographe,...); - Questionner les variations de la langue; - Utiliser et expliquer les termes spécifiques du lexique; - Lire un album de jeunesse à haute voix avec expression

Contenu

- La correction de textes - Maîtrise de la langue écrite: conjugaison, lexique. - Production de textes. - La lecture à haute voix.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

Le cours alterne les dispositifs: cours magistraux, exercices pratiques,...

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Maîtrise orale et écrite de la langue 2

- Corriger des textes d'enfants;
- rédiger un texte (narratif, formel) dans une langue écrite adéquate;
- utiliser et expliquer des termes spécifiques du lexique;
- corriger un texte
- lire un album à haute voix

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : Documents divers (contrat didactique, slides, exercices, documents supplémentaires, etc.)	sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : - Notes de cours. - Braun A. et Cabillau JF, "Le français pour chacun"	sur le campus numérique	—
Maîtrise orale et écrite de la langue 2 : Grammaire de Braun et Cabillau	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.			
Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	50 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	50 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : Livre fermé